



FACULTÉ DE
DROIT

PROCÉDURE D'INSCRIPTION :

Les candidatures pour le DU sont à déposer sur :
<https://espaceadmission.univ-catholille.fr>
auprès de la Faculté de Droit.

Le dossier d'inscription doit être accompagné
d'un CV et d'une lettre de motivation.

Pour toutes questions complémentaires
concernant l'inscription ou le financement :
ludivine.laurent@univ-catholille.fr



REPUBLIQUE FRANÇAISE

DROIT DES ÉTRANGERS

DIPLOME UNIVERSITAIRE (D.U.)

Année 2023/2024

TARIFS

3 500 € pour les professionnels financés

3 000 € pour les professionnels auto-financés

1 990 € pour les étudiants

1 590 € pour les étudiants ICL

Chaque Certificat Universitaire peut être suivi
pour un montant de **750 €**.



FACULTÉ DE DROIT

58 rue du Port

59800 LILLE

03 20 13 41 00

fld@univ-catholille.fr

Novembre 2022 - Document non contractuel pouvant être soumis à modifications
Maquette : Studiographic ICL - Crédit photo : Freepik



DIPLOME UNIVERSITAIRE (D.U.) DROIT DES ÉTRANGERS



POUR QUI ?

- **Etudiants** en sciences humaines ou sociales (droit, sciences politiques, sociologie ou en sciences sociales et médico-sociales) **manifestant un intérêt pour l'immigration, l'asile et le droit des étrangers**, qui souhaitent activement développer une spécialisation complémentaire à leur cursus universitaire et préparer leur pratique professionnelle. Le DU est également ouvert aux étudiants diplômés d'un Master 2 et préparant un concours d'accès à une école (CRFPA, ENM, ENA, IRA...).
- **Professionnels** du secteur juridique (avocats, magistrats, médiateurs délégués du Défenseur des droits, juristes...), agents du service public et professionnels du secteur social et médico-social (assistants sociaux, éducateurs spécialisés...)



OBJECTIFS ?

- Connaître les autorités administratives compétentes pour **édicter une décision administrative** à l'égard d'un étranger
- **Maîtriser les procédures** auxquelles un étranger peut être confronté de l'entrée sur le territoire jusqu'au retour à la frontière
- **Identifier et appliquer les bons réflexes juridiques** en droit des étrangers
- Apprendre humainement et juridiquement à **agir en urgence face à une situation de danger**
- **Disposer des outils administratifs et juridiques** pour rédiger un recours administratif et/ou contentieux
- **Anticiper les risques de mise en danger** d'un étranger et le conseiller en cas de réalisation de ces derniers



FORMAT ?

La formation se divise en 2 Certificats universitaires, d'une durée de 60 heures chacun. La formation se déroulera en 40 séances de 3H, en format hybride

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Anne-Claire GRANDJEAN,

*Maître de Conférences en Droit Public à l'Université
Catholique de Lille (France)*

Déléguée du Défenseur des Droits, Paris (France)

PROGRAMME



C.U. 1 : L'entrée et la sortie du territoire français (60h)

- Introduction à l'entrée sur territoire :
- histoire des migrations, catégories juridiques d'étrangers, les sources juridiques de l'entrée (3h)
- Etude et compréhension des flux migratoires (9h)
- Les conditions d'admission sur le territoire français et européen : documents nécessaires à l'entrée, catégories de visas, contentieux du refus de visa (9h)
- Le contrôle à l'entrée sur le territoire : contrôle aux frontières, refus d'entrée et placement en zone d'attente (9h)

Les décisions d'éloignement :

- L'obligation de quitter le territoire (notion, procédure d'édiction, contestation) (6h)
- L'expulsion (3h)
- L'interdiction du territoire français (3h)

L'exécution de l'éloignement : l'exécution volontaire et l'exécution par l'autorité administrative

- Le placement en rétention administrative (9h)
- L'assignation à résidence (3h)

- Contester une mesure de retour (module pratique) (3h)
- Conduire un entretien avec un étranger faisant face une mesure d'éloignement (3h)

C.U. 2 : Le séjour en France (60h)

- Le séjour fondé sur le travail (3h)
- Le séjour fondé sur les études (3h)
- Le séjour fondé sur la vie privée et familiale (9h)
- Le séjour fondé sur les motifs humanitaires (victime de traite des êtres humains, état de santé, ordonnance de protection) (6h)
- Le séjour fondé sur la perception d'une rente ou d'une pension (2h)
- Le séjour temporaire (1h)
- Le séjour des enfants étrangers (3h)
- La procédure administrative de délivrance du titre de séjour (3h)
- Contentieux de l'asile (15h)
- La protection temporaire (3h)
- La reconnaissance du statut d'apatride (3h)
- Persécutions et traumatismes (3h)
- Conduire un entretien avec un demandeur d'asile (6h)



Pour plus de renseignements :
www.fld-lille.fr



CANDIDATURES

JUSQU'EN JUIN 2023

au-delà de cette date, merci de nous contacter